

2018: le 170^{ème} anniversaire de la Constitution suisse



Le parlement fédéral. Pixabay.com CC0 Creative Commons.
Auteur:
jensjunge

Le 12 septembre 1848 est le grand tournant de l'histoire de la Suisse contemporaine et du peuple Suisse

Le 12 septembre 1848 est une date mémorable pour l'émergence et la naissance de l'Etat Suisse moderne et contemporain, ouvert au monde à travers des assises tenue ce jour dans le grand restaurant de Zum à Berne pour marquer à jamais,

l'histoire du pays tout entier.

La célébration de la Constitution fédérale Suisse, cette année 2018 par le canton et la ville de Berne, est un évènement majeur pour la Confédération helvétique et pour le peuple suisse dans la mise en place de ses plus hautes instances constitutionnelles du pays d'alors !

Il s'agit bien évidemment de la création d'un parlement : l'Assemblée fédérale ; et d'un gouvernement constitué de sept membres : le Conseil fédéral avec une présidence tournante.

La fin de la guerre du Sonderbund de 1847

Le 12 septembre 1848 marque la fin du conflit et la victoire des libéraux-radicaux dans la guerre du Sonderbund de 1847. Ce n'est qu'une année après, c'est-à-dire le 12 septembre 1848, que fut signé dans la salle de l'Empire du restaurant Zum Ausserren Stand à Berne, la création d'un véritable Etat moderne et la désignation de Berne comme Capitale fédérale.

Ce n'est que le 6 novembre de la même année, que les forces politiques réformistes et progressistes majoritairement plus nombreuses et siégeant à l'assemblée, ont formellement désigné Berne siège des autorités fédérales de toute la Confédération helvétique ou plus exactement « Ville fédérale » comme on préfère la nommer officiellement et dans les coulisses.

170 ans d'existence, et rien n'a changé depuis ! Berne demeure toujours cette ville où toutes les grandes questions sont débattues et où toutes les grandes décisions du pays sont prises. La charte de 1848 donne le pouvoir et définit Berne comme étant le siège central de l'administration de tout le pays et le centre névralgique par excellence de l'institution et des ténors de la politique Suisse.

Comme à son accoutumée et fière de sa tradition historique, Berne a donc célébré le mercredi 12 septembre 2018 avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté cette mémorable journée,

afin d'accomplir son devoir de capitale, de consolider sa position de ville fédérale et, d'autres part, pour savourer le fruit et le travail fait depuis. Cette emblématique journée du 12 septembre 1848, que l'histoire retiendra sans doute pour très longtemps, promulgue un certain nombre de droits et de libertés fondamentales dont jouissent les citoyens et citoyennes Suisses telles que : la liberté de la presse, de la religion et le droit d'établissement. Cette date décisive du 12 septembre 1848 marque donc la création d'un Etat fort et moderne et restera aussi la fierté du peuple Suisse

Arslan Zoheir Bouchemal

Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils